

www.gardif.fr

MANUEL D'INSTRUCTIONS

TONDEUSE À CONDUCTEUR PORTÉ GT RID 196T 65-61 EL





Modèle : YH63R

LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE ORIGINALE
AVANT TOUTE UTILISATION DE CETTE MACHINE
LA CONSERVER POUR DES CONSULTATIONS FUTURES

Numéro de série :

CE

INTRODUCTION

POUR DES RAISONS DE SIMPLIFICATION, LE TERME DE «TONDEUSE À CONDUCTEUR PORTÉ» SERA REMPLACÉ PAR «TONDEUSE AUTOPORTÉE».

Cette tondeuse autoportée a été conçue et fabriquée conformément aux strictes normes de fiabilité, simplicité d'emploi et sécurité d'utilisation de **GREATLAND**.

Correctement entretenue, elle vous donnera des années de fonctionnement robuste et sans problèmes.

La tondeuse autoportée à gazon à moteur est une machine conçue pour couper et ramasser (selon son équipement) l'herbe sur des parcelles gazonnées de la maison ou d'un jardin d'agrément.

Toute autre utilisation qui n'est pas expressément permise dans cette notice peut conduire à endommager l'appareil, peut représenter un grave danger pour l'utilisateur et n'est pas autorisée.

Cette tondeuse autoportée ne doit **JAMAIS** être utilisée :

- De manière intensive
- Pour un usage professionnel (location y compris) ou d'agriculture
- Pour les jardins publics ou l'entretien des forêts
- Par temps de pluie ou dans un environnement humide
- Par des enfants de moins de 16 ans et des mineurs non accompagnés

Veuillez respecter scrupuleusement toutes les remarques, explications et consignes figurant dans cette notice pour une utilisation optimale et sûre de cette machine.

INSTRUCTIONS D'ORIGINE
LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT TOUTE UTILISATION

Nous vous remercions d'avoir acheté un produit GREATLAND.

CONSERVER CETTE NOTICE POUR FUTURE REFERENCE

SYMBOLES



ATTENTION - La tondeuse autoportée doit toujours être utilisée avec la plus grande prudence. Pour que les consignes de sécurité et les instructions d'utilisation soient toujours à disposition, des étiquettes ont été appliquées sur l'appareil, représentant les pictogrammes qui rappellent les principales précautions d'utilisation.
Ces étiquettes, selon les normes de sécurité en vigueur, étant considérées comme faisant partie intégrante de l'appareil, l'utilisateur est responsable de leur remplacement si elles devaient se détacher ou devenir illisibles.
Contacter le revendeur pour leur remplacement.



AVERTISSEMENT: LIRE LA NOTICE D'INSTRUCTION.



Avertissement (modèles à démarrage électrique): retirer la clé et lire les instructions avant d'effectuer toute opération de maintenance ou de réparation.



Avertissement : Maintenir toute personne à l'écart!



Danger! S'assurer que les enfants restent à l'écart de la machine tout le temps lorsque le moteur tourne.



Danger! Projection d'objets: Ne pas faire fonctionner sans bac de ramassage.



Danger! Renversement de la machine: NE PAS UTILISER CETTE MACHINE.
SUR DES PENTES SUPERIEURES A 10%.



AVERTISSEMENT: maintenir les mains et les pieds éloignés des lames.



Danger! S'éloigner de tout danger lié aux substances inflammables.



Danger! S'éloigner de toute machine en état de fonctionnement.



Danger! Les lames sont coupantes ; risque de graves blessures corporelles.



Avertissement : Retirer le capuchon de la bougie avant toute opération de maintenance



Attention : surface chaude pouvant occasionner des brûlures.

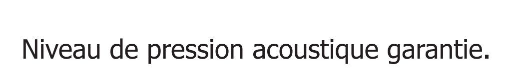


Attention : risque de choc électrique



Attention : Risque d'incendie ou d'explosion.
L'essence est inflammable.
Laisser refroidir le moteur 2 min avant de remplir le réservoir d'essence.





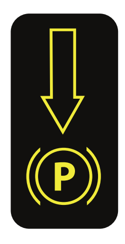
Niveau de pression acoustique garantie.



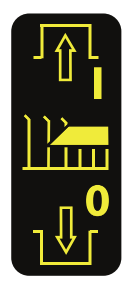
Emplacement pour prise recharge batterie (chargeur non livré avec la machine)



Frein de stationnement



Levier d'embrayage et débrayage de la lame



Clé de contact et démarrage







Commande de vitesse



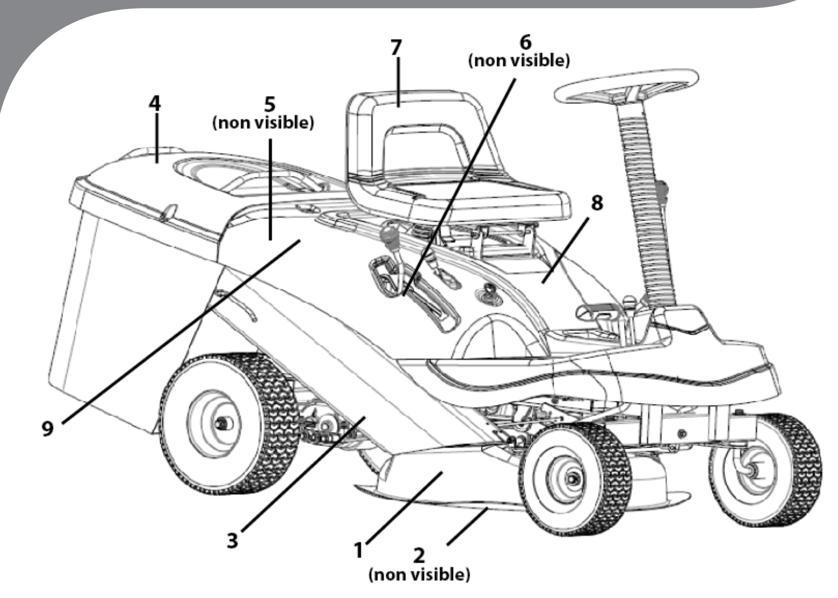
Reglage hauteur de coupe



Commande de gaz et starter



NOMENCLATURE



La plaque signalétique apposée sous le siège détient l'identification de votre machine.
Votre machine est composée des éléments suivants :

1. Carter de coupe : carter de protection renfermant la lame rotative.
2. Lame (non visible sur le dessin) : permet de couper l'herbe. Les débords situés aux extrémités transfèrent l'herbe coupée vers la goulotte d'éjection.
3. Goulotte d'éjection : assure la liaison entre le carter de coupe et le bac de ramassage.
4. Bac de ramassage : collecte l'herbe coupée mais permet également, par sécurité, de récupérer les objets heurtés par la lame et qui sont susceptibles d'être éjectés.
5. Moteur (non visible sur le dessin) : déplace la lame et entraîne les roues. Les spécificités et les règles d'utilisation sont décrites dans un manuel spécifique.
6. La batterie fournit l'énergie nécessaire au démarrage du moteur (non visible sur le dessin).
7. Siège conducteur: Un dispositif de sécurité détecte la présence du conducteur en position.
8. Les étiquettes règlementaires et de sécurité: rappel des dispositions principales pour travailler en toute sécurité. Ces règles sont expliquées dans le chapitre 1.
9. Capot moteur: pour accéder au moteur

SOMMAIRE

PRÉCAUTIONS FONDAMENTALES DE SÉCURITÉ

CONSIGNES GÉNÉRALES

1. FORMATION

a) Lire attentivement les instructions d'utilisation. Se familiariser avec les commandes et l'utilisation correcte du matériel ;

b) ne jamais laisser les enfants ou des personnes non familières avec ces instructions utiliser la tondeuse autoportée. Les réglementations locales peuvent fixer un âge minimal pour l'utilisateur ;

c) ne jamais tondre la pelouse en présence de personnes, d'enfants ou d'animaux dans le voisinage immédiat ;

d) ne pas oublier que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents ou des risques encourus par les autres personnes ou par leurs biens.

e) ne pas transporter de passagers ;

f) les conducteurs devraient recevoir une formation professionnelle et pratique. Cette formation devrait porter principalement sur :

- la nécessité d'être attentif et concentré lors du travail avec des machines à conducteur porté ;
- le contrôle d'une machine à conducteur porté dérapant le long d'une pente ne pourra pas être rétabli par application des freins. Les principales raisons de cette perte de contrôle sont :
  - adhérence insuffisante des roues ;
  - conduite à trop grande vitesse ;
  - freinage inadéquat ;
  - type de machine inadapté au travail demandé ;
  - manque de connaissances de l'effet de l'état du sol, en particulier des pentes ;
  - attelage incorrect et mauvaise répartition des charges.



A 1. ATTENTION Toute personne utilisant la tondeuse autoportée doit préalablement connaître les instructions du présent manuel et se familiariser complètement avec les commandes, afin de garantir un usage correct et sûr de l'appareil.

A 2 Interdire l'utilisation de la tondeuse autoportée aux enfants, aux jeunes de moins de 16 ans et aux personnes n'ayant pas pleinement connaissance des présentes instructions.

Des normes nationales spécifiques pourraient fixer l'âge minimum de l'opérateur.






A3. DANGER pour la personne.

- Ne pas transporter de passagers.
- Ne pas transporter de charges et n'atteler aucun type de remorque.
- Ces surcharges compromettent la stabilité de l'appareil et provoquent des sollicitations excessives des organes mécaniques.
- Ne pas apporter de modifications à l'appareil.
- Les usages non conformes de l'appareil énumérés dans ce paragraphe font cesser la garantie et excluent la responsabilité du fabricant en cas de dommages.

A4. ATTENTION La personne qui utilise la tondeuse autoportée doit être dans de bonnes conditions psychophysiques ; ne pas utiliser l'appareil en cas de fatigue, de malaise et sous l'effet d'alcool, de drogues ou de médicaments qui réduisent la promptitude des réflexes.



2. PRÉPARATION

a) Pendant le travail, porter une tenue adaptée : des vêtements moulants et non amples, un pantalon long et robuste, des gants solides, des lunettes de protection et un casque antibruit ; Ne **JAMAIS** utiliser la machine lorsque l'on est pieds nus ou en sandales. **TOUJOURS** porter des chaussures résistantes de sécurité munies d'une semelle antidérapante ;

b) inspecter minutieusement la zone à tondre et éliminer tous les objets qui pourraient être projetés par la machine ;

c) **ATTENTION DANGER :** L'essence est hautement inflammable.

- stocker le carburant dans des récipients spécialement prévus à cet effet ;
- faire le plein à l'extérieur uniquement et ne pas fumer pendant cette opération ;
- ajouter du carburant avant de démarrer le moteur. Ne jamais enlever le bouchon du réservoir d'essence ou ajouter de l'essence pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud ;
- si de l'essence a été répandue, ne pas tenter de démarrer le moteur mais éloigner la machine de la zone d'épandage et éviter de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées ;
- remettre en toute sécurité les bouchons du réservoir et de la nourrice d'essence ;

d) remplacer les silencieux d'échappement défectueux ;

e) avant utilisation, toujours procéder à un contrôle visuel pour s'assurer que les lames, les boulons de fixation des lames et l'assemblage de coupe ne sont ni usés ni endommagés. Remplacer les lames et les boulons de fixation endommagés par lots complets afin de préserver l'équilibre ;





f) sur les machines multilames, prendre garde au fait que la rotation d'une lame peut entraîner la rotation des autres lames.

3. BRUIT

La tondeuse autoportée génère du bruit. Une attention particulière est à apporter aux points ci-dessous :

- Respecter la législation en vigueur relative au bruit et les prescriptions locales. Il se peut que l'utilisation de l'appareil soit limitée ou interdite certains jours (dimanches et jours de fête), à certaines heures de la journée (le midi ou la nuit) et dans certains endroits (lieux de cure, cliniques, etc.).
- Porter des protections auditives homologuées (protège ouïes). L'utilisation intensive d'une tondeuse autoportée à gazon peut altérer les performances auditives des oreilles. Ne pas utiliser une tondeuse autoportée sans faire de pauses significatives.

4. VIBRATION



Il a été rapporté que, chez certaines personnes, les vibrations produites par les outils à main motorisés peuvent contribuer au développement d'une affection appelée syndrome de Raynaud. Ces symptômes peuvent inclure des picotements, l'insensibilisation et le blanchissement des doigts et sont habituellement provoqués par l'exposition au froid. L'hérédité, l'exposition au froid et à l'humidité, le régime alimentaire, la fumée et les habitudes de travail sont tous des facteurs considérés comme contribuant au développement de ces symptômes. Il n'existe actuellement aucune preuve qu'un certain type de vibration ou le degré d'exposition contribue réellement au développement de cette affectation. Certaines mesures, susceptibles de réduire les effets des vibrations, peuvent être prises par l'opérateur :

a) Garder le corps au chaud par temps froid. Pendant l'utilisation, porter des gants afin de tenir les mains et les poignets au chaud. Il a été établi que le froid est l'une des principales causes du symptôme de Raynaud.

b) Après chaque période d'utilisation, faire des exercices pour accroître la circulation.

c) Faire des pauses fréquentes. Limiter la durée d'exposition quotidienne.

d) Garder l'outil bien entretenu, toutes les pièces de boulonnerie serrées et remplacer les pièces usées. Toutes pièces serrées incorrectement peuvent entrainer des vibrations et engendrer les maux ci-dessus.

En cas d'apparition de l'un ou plusieurs des symptômes décrits ci-dessus, cesser d'utiliser l'outil et consulter un médecin.



5. PRÉCAUTION D'UTILISATION

Avant chaque utilisation, vérifier tous les verrouillages de démarrage et commandes de présence de l'opérateur fonctionnent correctement.



Attention !
L'engagement de la marche arrière
doit s'effectuer uniquement avec l'appareil à l'arrêt.
Avant d'engager la marche arrière,
débrayer la rotation de la lame.



L'appareil ne doit pas fonctionner sans mise en place préalable du bac de ramassage ou du protecteur d'ouverture d'éjection.

Ne jamais utiliser la tondeuse autoportée lorsque :

- Il y a de l'orage (risque d'électrocution important).
- Lorsqu'il y a des câbles électriques à proximité ou posés sur le sol (câble d'alimentation électrique / rallonge électrique / clôtures électriques).
- Lorsqu'il pleut ou qu'il grêle (le fonctionnement de la tondeuse autoportée sera perturbé et ses fonctions altérées).

Toujours arrêter la tondeuse autoportée et débrancher la bougie en cas :

- D'intervention manuelle suite au bourrage de la sortie d'éjection arrière ou latérale (si votre tondeuse autoportée en est équipée).
- D'intervention sous la tondeuse autoportée suite au passage sous la tondeuse autoportée d'un corps étranger (ficelle/câble de rallonge-fils de fer- liste non exhaustive).

6. DÉFLECTEURS ET ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

Tous retraits intempestifs, modifications ou positionnements incorrects des éléments de sécurité tel que déflecteur arrière-déflecteur/andaineurs latéraux- levier de sécurité ou autre éléments de sécurité entrainent des risques graves pour les utilisateurs et entrainent l'annulation de la garantie constructeur et sa responsabilité en cas d'accident.

7. FONCTIONNEMENT

a) Ne pas faire tourner le moteur dans un endroit confiné où les vapeurs nocives de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler ;

b) tondre uniquement à la lumière du jour ou dans une lumière artificielle de bonne qualité ;

c) avant de tenter de démarrer le moteur, débrayer tous les mécanismes d'entraînement des lames et les mettre au point mort ;

d) Éviter, si possible, d'utiliser la tondeuse autoportée sur une herbe mouillée.

e) Ne pas tondre sur des pentes excessivement raides.

Vérifier les limites indiquées sur le manuel.

ATTENTION - Risque de retournement sur terrain en forte pente.

Ne pas utiliser l'appareil sur terrains en descente et en montée avec une pente supérieure à 25 % (14°).

Ne pas utiliser l'appareil sur terrains avec des pentes latérales, supérieures à 15 % (8°).

a) se souvenir qu'il n'y a pas une pente «sûre». Le déplacement sur les pelouses pentues exige une attention particulière. Pour se protéger contre le renversement :
- ne pas arrêter ou redémarrer brusquement en montant ou descendant une pente ;
- embrayer lentement et toujours conserver la machine en prise principalement lors des déplacements vers le bas de la pente ;
- conduire la machine à faible vitesse sur les terrains pentus ou lors des virages serrés ;
- rester vigilant en ce qui concerne les trous et les bosses et autres risques cachés ;
- ne jamais tondre perpendiculairement à la pente, sauf si la tondeuse autoportée est prévue à cet effet ;

b) rester vigilant lors du remorquage de charges ou de l'utilisation d'équipement lourd :
- utiliser uniquement les points d'attelage de barre de remorquage homologués ;
- limiter les charges à celles qui peuvent être contrôlées en sécurité ;
- ne pas négocier de virages serrés. Inverser le sens de marche avec précaution ;
- utiliser des contrepoids ou des masses d'équilibrage de roues quand ceci est suggéré dans le manuel de l'utilisateur ;

c) prendre garde à la circulation lorsque l'on traverse ou emprunte les voies publiques ;











d) arrêter la rotation des lames avant de traverser des surfaces non herbeuses ;

e) ne jamais diriger l'éjection vers d'éventuelles tierces personnes ni permettre à quiconque de s'approcher de la machine tant qu'elle est en fonctionnement ;

f) ne jamais utiliser les tondeuses autoportées munies de protecteurs défectueux, ou dont les dispositifs de sécurité ne sont pas montés ;

g) ne pas modifier les réglages de régulation de vitesse du moteur et ne pas utiliser le moteur en survitesse. Faire tourner un moteur en survitesse peut augmenter les risques de blessure encourus par l'opérateur ;

h) avant de quitter le poste de conduite :
- débrayer le mécanisme d'entraînement du (des) accessoire(s) et l'(les) abaisser ;
- mettre les vitesses au point mort et mettre le frein de parc ;
- arrêter le moteur et enlever la clé de contact ;

i) débrayer les mécanismes d'entraînement des accessoires, arrêter le moteur, débrancher le(s) fil(s) de bougie et enlever la clef de contact :
- avant de supprimer les bourrages ou de dégager la goulotte ;
- avant de vérifier, de nettoyer ou de réparer la machine ;
- après avoir heurté un objet étranger. Inspecter la machine pour vérifier si elle est endommagée et effectuer les réparations avant de redémarrer et d'utiliser le matériel ;
- si la machine commence à vibrer de manière anormale (rechercher immédiatement la cause des vibrations) ;

j) débrayer les mécanismes d'entraînement des accessoires en vue du transport ou lorsqu'ils ne sont pas utilisés ;

k) arrêter le moteur et débrayer les mécanismes d'entraînement des accessoires :
- avant de refaire le plein de carburant ;
- avant de déposer le bac de ramassage ;
- avant de procéder aux réglages en hauteur, sauf si ces réglages peuvent être commandés à partir du poste de conduite ;

l) réduire les gaz pendant la phase d'arrêt du moteur et, si celui-ci comporte une valve de fermeture de carburant, couper l'arrivée de carburant à la fin de la tonte.



m) **DANGER d'incendie.**
- L'essence est hautement inflammable.



n) **DANGER d'explosion.**

o) Faire très attention lors de l'inversement de la marche dans les changements de direction sur les pentes.

p) Arrêter la lame lorsque l'on traverse une surface autre que de la pelouse et lorsque la tondeuse autoportée est transportée vers ou de la zone de travail.

q) Débrayer la commande de la lame et de la transmission avant de mettre en marche le moteur.

r) Ne jamais mettre les mains ou les pieds à proximité de la lame. Rester toujours à l'écart de l'ouverture d'éjection de l'herbe.

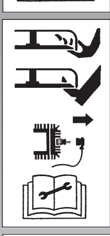
s) Avant d'abandonner le poste de conduite :
- mettre la transmission au point mort (N) et actionner le frein de stationnement.
- débrayer la lame et abaisser le plateau de coupe ;
- arrêter le moteur et retirer la clé.

t) **DANGER -** Avant d'effectuer toute intervention d'inspection, de nettoyage et d'entretien sur l'appareil, et avant de dégager le conduit d'éjection en cas de bourrages, arrêter le moteur, retirer la clé de contact et suivre les instructions du manuel.



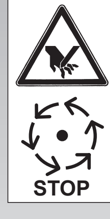
DANGER - Les lames sont coupantes ; risque de graves blessures corporelles.

Avant d'effectuer le nettoyage, l'inspection, la réparation des organes de coupe, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. Puis débrancher le câble de la bougie et l'éloigner de la bougie, afin d'éviter une mise en marche accidentelle.



DANGER - Les lames sont coupantes ; risque de graves blessures corporelles. Attendre que la lame et toutes les parties en mouvement se soient arrêtées avant de les toucher.

La lame continue à tourner pendant un certain temps, après avoir arrêté le moteur ou après avoir débrayé la commande de la lame.



o) Débrayer la lame pendant le transport et à chaque fois qu'elle n'est pas utilisée.

p) Arrêter le moteur, retirer la clé et débrayer la lame :
- avant de s'éloigner de l'appareil ;
- avant de faire le plein d'essence ;
- avant d'enlever le bac de ramassage ;
- avant de régler la hauteur de coupe si l'opération n'est pas effectuée à partir du poste de conduite.

q) Mettre l'accélérateur au minimum avant d'arrêter le moteur.





r) Arrêter le moteur, retirer la clé et débrancher le câble de la bougie ;
- en cas de choc avec un corps étranger, arrêter le moteur, débrancher le câble de la bougie, contrôler attentivement la tondeuse autoportée à la recherche d'éventuels dommages. Faire réparer les dommages constatés avant de remettre en marche le moteur ; s'adresser à un centre d'assistance spécialisé ;
- si l'appareil présente des vibrations anormales, arrêter le moteur et rechercher immédiatement la cause des vibrations. En principe, les vibrations signalent la présence d'un problème.

8. MAINTENANCE ET STOCKAGE

a) Maintenir tous les écrous, boulons et vis serrés afin de garantir que le matériel est en état de fonctionner en sécurité ;

b) ne jamais stocker un matériel dont le réservoir contient encore de l'essence dans un local où les vapeurs peuvent atteindre une flamme ou une étincelle ;

c) laisser le moteur refroidir avant de ranger la machine dans une enceinte quelconque ;

d) pour réduire les risques d'incendie, maintenir le moteur, le silencieux, le compartiment des batteries et la zone de stockage de l'essence dégagés d'herbe, de feuilles ou d'excès de graisse ;

e) vérifier fréquemment que le bac de ramassage ne présente aucune trace d'usure ou de détérioration ;

f) remplacer les pièces usées ou endommagées pour plus de sécurité ;

g) si le réservoir doit être vidangé, faire cette opération à l'extérieur.

h) sur les machines multilames, prendre garde au fait que la rotation d'une lame peut entraîner la rotation des autres lames ;

i) quand la machine doit être parquée, stockée ou laissée sans surveillance, abaisser les organes de coupe sauf si un dispositif de verrouillage mécanique positif est utilisé.



j) **DANGER de brûlures.**

k) Pour des raisons de sécurité, remplacer les parties usées ou endommagées. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine. Les pièces de rechange non d'origine pourraient mal s'adapter et causer des dommages et des dangers.

l) Vérifier ou faire vérifier à un centre d'assistance à intervalles réguliers, le serrage de la lame et des boulons de support du moteur.

m) L'affûtage et l'équilibrage de la lame, y compris le démontage et le remontage, sont des opérations difficiles qui requièrent une



compétence spécifique et un équipement spécial ; surtout pour des raisons de sécurité, ces opérations doivent être effectuées par un centre d'assistance spécialisé. Cela vaut également pour le remplacement de la lame par une nouvelle lame.

n) La lame de la tondeuse autoportée est coupante et peut provoquer des coupures. Il est nécessaire d'adopter les précautions qui s'imposent lorsque l'on travaille à proximité ou sur la lame.

Porter des gants épais.



9. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DE L'APPAREIL

Votre tondeuse autoportée a été conçue selon les normes de sécurité spécifiques en vigueur. C'est pourquoi des systèmes de sécurité ont été installés, lesquels agissent de la façon suivante :

A) empêcher la mise en marche du moteur si toutes les conditions de sécurité de l'appareil ne sont pas respectées.

Conditions à respecter :

1) interrupteur marche/arrêt dans la position
2) frein de stationnement actionné
3) lame de coupe débrayée
4) Le conducteur est assis et le frein de stationnement est engagé.

B) arrêter le moteur même si une seule des conditions de sécurité n'est pas remplie :

le moteur s'arrête si :

1) l'opérateur abandonne le siège avec la rotation de la lame enclenchée.
2) on soulève le bac de ramassage sans avoir débrayé la rotation de la lame
3) on enclenche la rotation de la lame sans avoir appliqué le bac de ramassage
4) on engage la marche arrière sans avoir débrayé la rotation de la lame.

DANGER Ne pas modifier les interrupteurs de sécurité et leurs câbles électriques.

En cas de panne, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser à un centre d'assistance qualifié.

10. USAGE PRÉVU

Cet appareil est destiné à l'utilisation uniquement en plein air comme tondeuse autoportée pour pelouses et gazons de jardins et conformément aux instructions de sécurité et d'utilisation de ce manuel.

Un tout autre usage doit être considéré comme «dangereux»





et entraîne la cessation de la garantie et l'exonération de toute responsabilité du Fabricant.

DANGER Cet appareil n'est pas autorisé à circuler sur la voie publique et n'est pas homologué pour le transport de personnes.

MONTAGE DE L'APPAREIL

Avant utilisation de votre machine, certains éléments livrés dans l'emballage doivent être montés. Suivez les instructions ci-dessous.



IMPORTANT : La machine est livrée sans huile moteur ou carburant.

Avant de démarrer le moteur, veuillez faire le plein d'huile et de carburant suivant les instructions données dans le manuel moteur.

Le déballage et l'assemblage de votre machine doit s'effectuer sur une surface plane et stable, avec un espace suffisant pour une manipulation facile de la machine et de son l'emballage.

1. DEBALLAGE

Lors du déballage de la machine, prendre soin de rassembler tous les pièces de façon individuelle, accessoires et documentation.

REMARQUE Avant déchargement de la palette, placer le carter de coupe à la hauteur maximum pour éviter d'endommager le carter de coupe de votre machine.

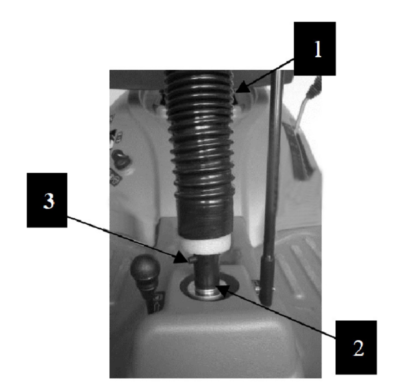
Sont inclus :

- La batterie;
- Des boulons et des vis, nécessaires pour compléter l'assemblage;

Le recyclage de l'emballage doit être fait en conformité avec la réglementation en vigueur.

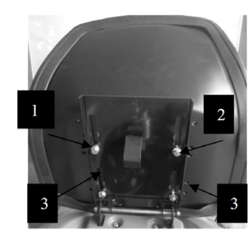


2. MONTAGE DU VOLANT DE DIRECTION



Placer l’appareil sur une surface plate et mettre les roues droites. Fixer la colonne de direction (1) sur l’axe saillant (2) et fixer-la avec la goupille fendue fournie (3).

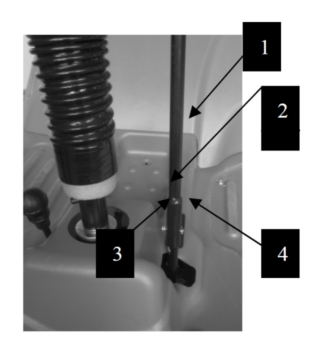
3. MONTAGE DU SIÈGE





Placer le siège (1) sur son embase (2) et placer les 4 vis (3). Avant de serrer à fond il convient de trouver la position idéale en faisant glisser le siège. La position la plus confortable vous permettra d’enfoncer complètement la pédale de frein/d’embrayage.

4. MONTAGE DU LEVIER D’EMBRAYAGE DE LAME





Mettre l’extrémité du levier (1) sur la partie saillante de la broche (2) et fixer le tout en serrant la vis (3) et l’écrou (4).



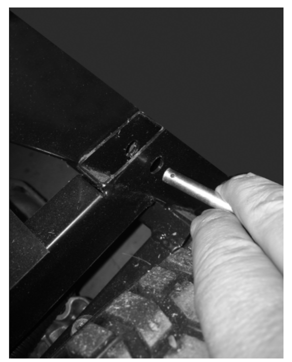
5. CONNECTION DE LA BATTERIE

Pour connecter la batterie, il est nécessaire d'ouvrir le capot moteur.

Ouverture du capot moteur

En cas de necéssité pour ouvrir le capot moteur, suivre les étapes suivantes :

1. Enlever le bac de ramassage.
2. Enlever la goupille de blocage qui se trouve au niveau de la roue arrière gauche.




3. Décrocher la poignée lanceur de son support



4. Dévisser et retirer les poignées du levier.



5. Soulever doucement le capot moteur.

Fermeture du capot moteur

1. Refermer le capot moteur en portant une attention particulière sur la position de la goulotte d'éjection



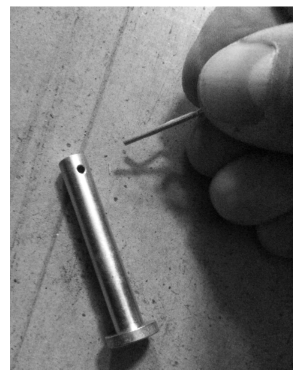


2. Remettre les poignées du levier de vitesse, du levier de la hauteur de coupe et du levier d'accélérateur.
3. Repositionner la poignée lanceur dans son support.



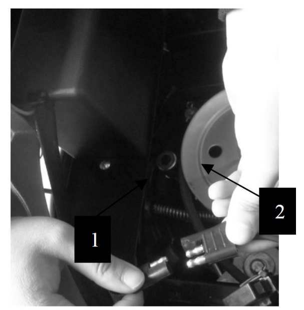
4. Remettre la goupille de blocage pour bloquer le capot moteur





5. Remmettre le bac de ramassage

Démarreur électrique

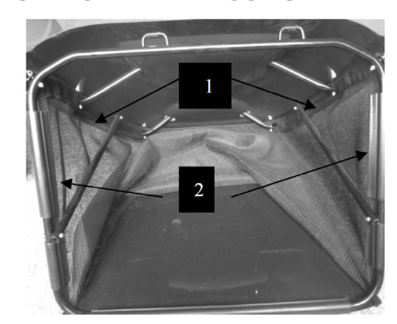


1. Vérifier la connexion dans le compartiment situé sous le siège;
2. Connecter la batterie (1) au cable électrique (2).

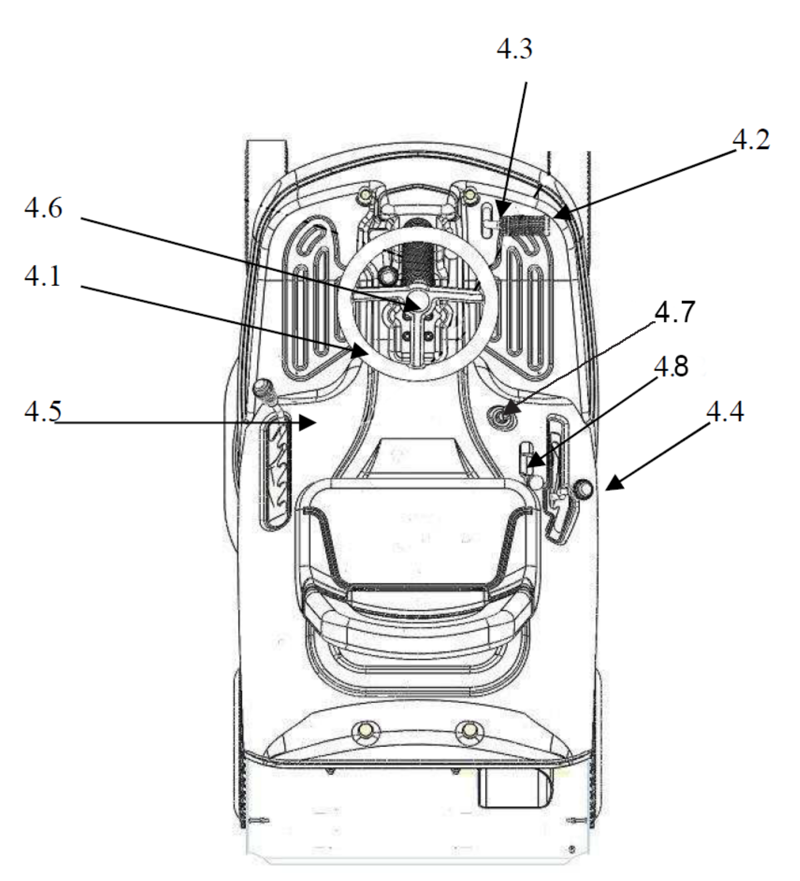
Suivre les instructions du fabricant de batterie avant toute manipulation. La borne positive doit être connectée la première pour éviter les étincelles dues à une mise en masse accidentelle.



6. MONTAGE DU BAC DE RAMASSAGE



Identifier les vis à utiliser en suivant le dessin qui les affiche en taille réelle. Mettre en place les deux montants (1). Et fixez-les en utilisant les vis.



4. 1 VOLANT DE DIRECTION

4.2 EMBRAYAGE / PEDALE DE FREIN

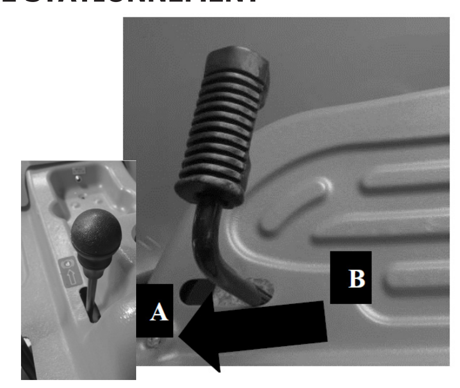
Cette pédale a une double fonction: durant la première partie de sa course, elle agit comme un embrayage (pour engager et désengager les roues d'entraînement) et durant la seconde partie elle actionne le frein.



IMPORTANT : Ne garder pas la pédale à moitié engagée car cela peut provoquer une surchauffe et endommager la courroie de transmission.

REMARQUE : Lorsque la machine est en mouvement, ne gardez pas votre pied sur la pédale.

4.3 FREIN DE STATIONNEMENT



Ce levier permet d'immobiliser définitivement la machine en position «stationnement».

Il ya deux positions :

«A»	Freinage
(P) «B»	Stationnement

Pour enclencher le frein de stationnement appuyer à fond sur la pédale (4.2). Ramener le levier de stationnement vers soi (B). Relacher la pédale.

Pour desserrer le frein parking, il suffit d'enfoncer la pédale pour que le levier de stationnement soit déverrouillé et qu'il revienne automatiquement en position de repos «A».

4.4 COMMANDE DE LEVIER DE VITESSE



Ce levier a six positions : quatre vitesses pour avancer, une position point mort «N», et une marche arrière «R».

Pour changer de vitesse, appuyez sur la pédale d'embrayage (4.2) et donc débrayez lorsque vous passez d'un rapport à un autre.

Avant démarrage, toujours vérifier que le levier de vitesse est au point mort.

Toujours stopper la machine avant de passer la marche arrière à un rapport de marche avant et inversement.



4.5 REGLAGE HAUTEUR DE COUPE

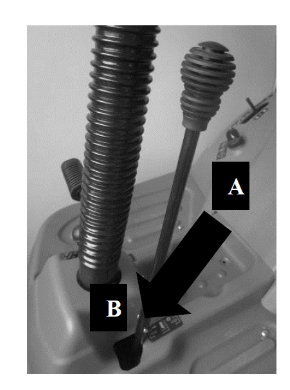


Ce levier permet de régler 5 positions de la hauteur de coupe du gazon (de 3,5cm à 7,5cm).

Pour passer d'une position à une autre, tirer sur le levier afin de le placer dans l'une des butées.

Lors du passage d'une surface accidentée ou pour le tranport, le carter de coupe doit être dans sa position la plus haute.

4.6 LEVIER D'EMBRAYAGE ET DEBRAYAGE DE LA LAME





Ce levier permet d'activer la rotation ou l'arrêt immédiat de la lame située sous le carter de coupe.

Ce levier comporte deux positions :

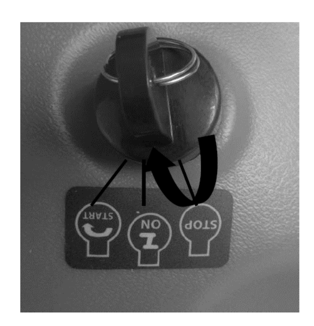
«A»	Lame débrayée
«B»	Lame embrayée

Pousser le levier vers l'avant pour enclencher la lame.

- Si la lame est mise en marche alors que les conditions de sécurité ne sont pas été respectées, le moteur s'arrête et ne peut pas être redémarré (5.2).
- En ramenant le levier vers l'arrière pour débrayer le carter de coupe (position «A»), la rotation de la lame est bloquée quelques secondes.

4.7 CLE DE CONTACT ET DEMARRAGE

La clé de contact a 3 positions différentes :



«STOP» : Le circuit électrique est coupé tout est éteint;

«ON» : Le circuit électrique est allumé;

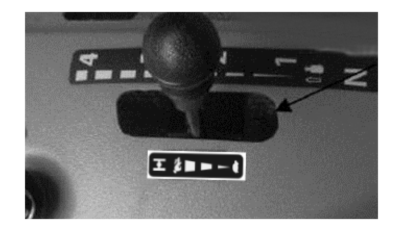
«START» : Le démarreur du moteur est alimenté.

Dès que la position «START» est activée, la clé reviendra reviendra automatiquement en position «ON».

ATTENTION : lorque la machine doit rester sans surveillance, toujours arrêter le moteur, mettre le levier au point mort et retirer la clé du contact. Toujours vérifier que le levier de vitesse est au point mort (position «N») au démarrage de la machine.

4.8 COMMANDE DES GAZ ET STARTER

Variez le régime du moteur en poussant ou en tirant la commande des gaz.



Utiliser le **(STARTER)** uniquement pour un démarrage à froid.

«LIEVRE» : Vitesse maximale du moteur.
Idéal pour les déplacements et pour la tonte.

«TORTUE» : Le moteur tourne au ralenti.

COMMENT UTILISER VOTRE MACHINE

1. PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Cette machine doit être utilisée UNIQUEMENT pour un usage particulier de la tonte et ramassage de l'herbe. Toute utilisation «abusive» entrainera annulation de garantie.
- Ne jamais tondre à proximité de personnes, d'enfants ou d'animaux.
- Ne pas oublier que tout utilisateur ou propriétaire d'un tracteur de pelouse est responsable des accidents ou dommages causés à une personne ou a ses biens.
- Ne transportez pas de passagers
- Soyez attentif et concentré lorsque vous utilisez votre machine.
- Ne pas utiliser sur terrain instable, glissant, glacé ou non adéquat à la tonte (pierres).
- Raisons principales de la perte de contrôle :
  - adhérence insuffisante des pneus,
  - conduite trop rapide,
  - freinage insuffisant,
  - utilisation inadaptée aux conditions d'utilisation,
  - mauvaise appréciation des contraintes du terrain à entretenir (pentes, terrain),
  - Ne pas tracter de remorque ou autre matériel non prévu à l'usage de base.

NE PAS MODIFIER / SUPPRIMER LES DISPOSITIFS DE SECURITE MONTES SUR LA MACHINE.

RAPPELEZ-VOUS QUE L'UTILISATEUR EST TOUJOURS RESPONSABLE DES DOMMAGES ET BLESSURES A AUTRUI.

Avant d'utiliser la machine :

- lire les consignes générales de sécurité (1.2) ,
- lire attentivement les instructions d'utilisation. Familiarisez-vous avec les commandes pour apprendre à utiliser efficacement cette machine et savoir arrêter rapidement la lame / moteur.
- Portez des chaussures solides et des pantalons longs.
- Ne jamais mettre les mains ou les pieds à proximité ou sous le carter de lame.

Ne pas utiliser la machine dans un état de santé précaire santé, sous l'effet de médicaments ou autres substances





qui peuvent réduire vos réflexes et votre capacité à vous concentrer.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer le risque potentiel de la zone où le travail doit être effectué, ainsi que de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle des autres, en particulier sur les surfaces rugueuses, glissante et sol instable.

Ne laissez pas la machine immobile sur une pelouse non tondue avec le moteur en marche afin d'éviter tout risque d'incendie. Diminuez votre vitesse lors d'un changement de vitesse, tout particulièrement pour des virages serrés.

ATTENTION ! Cette machine ne doit pas être utilisée sur pentes supérieures à 10 °(5.5).

Toujours vérifier que les lames, boulons de la lame et carter de coupe ne sont pas usés ou endommagés.

2. POURQUOI UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DE COUPE

Les dispositifs de sécurité fonctionnent de deux façons:

- Empêcher le moteur de démarrer si les exigences de sécurité ne sont pas respectées;
- Arrêt du moteur, si l'une des exigences de sécurité fait défaut.

a) Le moteur doit uniquement être démarré dans les conditions suivantes:
   - La transmission est en mode «neutre»;
   - La lame n'est pas embrayée;
   - Le conducteur et assis et le frein de stationnement est engagé.

b) Le moteur s'arrête lorsque:
   - Le conducteur quitte son siège lorsque la lame est en marche;
   - Le conducteur abandonne son siège avec une vitesse en marche;
   - Le bac de ramassage est levé sans désengager la lame;
   - La lame est engagée sans le bac de ramassage en place;
   - Le frein de stationnement est engagé sans désengager la lame;
   - Le changement de vitesse est activé (4.4) avec frein de stationnement.

3. OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Ces contrôles assurent votre confort avec un maximum de sécurité.

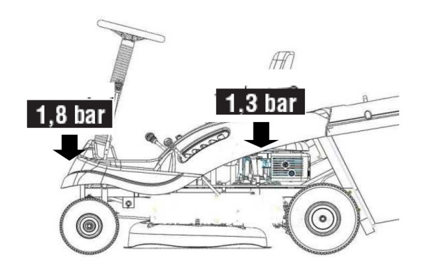
3.1 PRESSION DES PNEUS

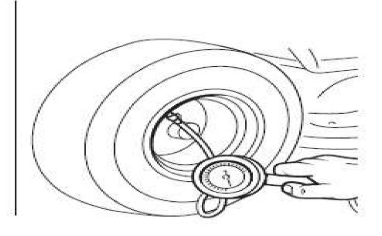
Avoir la bonne pression des pneus est essentielle pour veiller à ce que le plateau de coupe est parfaitement à l'horizontale et tond donc uniformément.



Vérifiez régulièrement la pression de gonflage des pneus.

1. Dévissez les capuchons ;
2. Connecter votre gonfleur d'air comprimé avec une jauge et ajuster la pression conformément aux valeurs indiquées ci-après ;
3. Visser les capuchons de valve.

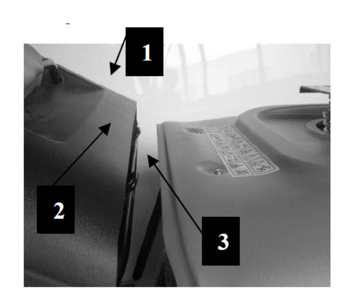




3.2 REMPLISSAGE NIVEAU HUILE & CARBURANT

SE RÉFÉRER À LA NOTICE DU MOTEUR

3.3 MONTAGE DU BAC DE RAMASSAGE



Ne jamais utiliser la machine sans avoir monté correctement le bac collecteur.

Accrocher le bac collecteur (1) sur les supports (2) et le centrer avec la plaque arrière, de sorte que les deux repères (3) coïncident.

3.4 VERIFICATION DE SECURITE

1. Vérifiez que les dispositifs de sécurité sont respectés (5.2).
2. Vérifiez que le frein de stationnement est en parfait état de fonctionnement.
3. Ne pas commencer à tondre si la lame vibre ou si vous n'êtes pas sûr qu'elle soit suffisamment affutée.

L'affutage peut se faire avec une lime ou à la meule. Il est important d'affuter en même temps et de façon identique les deux extrémités de lame pour éviter un éventuel déséquilibrage.



Rappelez-vous toujours que:

- Une lame mal affutée arrache l'herbe et provoque un jaunissement de la pelouse.
- Une lame desserrée est dangereuse : vibrations indésirables et risque d'éjection.

POUR RETIRER LA LAME : Machine à l'arrêt relever au maximum la machine et enlever le boulon de

blocage. Remettre la lame réaffutée ou neuve avec le tranchant tourné vers le haut.

Le montage est correct lorsque son alésage central est parfaitement emboité à l'extrémité du moyeu.



1. DEMARRAGE MOTEUR

Ne jamais démarrer le moteur dans un espace confiné où des émanations dangereuses de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler.

RAPPEL : LES GAZ D'ECHAPPEMENT SONT TOXIQUES!

S'assurer que le carter de coupe est en position de transport (position supérieure) et que le levier de l'embrayage/débrayage du carter de coupe est en position de débrayage.

Pour démarrer le moteur:

1. s'asseoir sur le siège et appuyez sur la pédale de frein droite (4.3);
2. s'assurer que le levier de vitesse est en position point mort («N») (4.4);
3. débrayer la lame (4.6);
4. pour le démarrage à froid, mettre le levier d'accélérateur en position «STARTER» (le cas échéant) comme indiquée sur l'étiquette. Par ailleurs, si le moteur est encore chaud pousser la commande des gaz à mi-distance de sa position d'accélération maximale.
5. Tourner la clé de contact en position de démarrage « ON » (4.7) et tourner sur «START» pour démarrer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur a démarré.

Ne pas faire tourner le démarreur plus de 5 secondes à la fois. Si le moteur ne démarre pas,

attendre une dizaine de secondes avant de redémarrer votre machine.

RAPPEL : votre machine est équipée d'un dispositif de sécurité qui arrête immédiatement le moteur notamment lorsque le conducteur quitte le siège. Le carter de coupe est également muni d'une sécurité qui empêche l'embrayage des lames tant que le collecteur n'est pas correctement placé sur la partie arrière.

IMPORTANT : Utiliser le starter au minimum et uniquement quand le moteur est froid. Utiliser le starter quand le moteur est déjà chaud peut encrasser les bougies et amener le moteur à mal fonctionner.





2. CONDUITE

Cette machine n'a pas été certifiée pour une utilisation sur la voie publique.

USAGE EXCLUSIVEMENT PRIVE DANS DES ZONES FERMEES A LA CIRCULATION.

RAPPEL : Avant quelconque déplacement de la machine, vérifier que le carter de coupe est en position de transport (carter de coupe en position supérieure) et que le levier d'embrayage/débrayage est en position débrayage.

Pour avancer :

1. Mettre la commande des gaz à mi-distance entre «LIEVRE» et «TORTUE»;
2. Enfoncez complètement la pédale de frein/embrayage (4.2) et passer le levier de vitesse de la position neutre à la première vitesse (4.4).
3. Lâcher la pédale d'accélération graduellement pour avancer à la vitesse désirée.

Pour changer de vitesse, l'embrayage doit toujours être utilisé (4.2).

Choisir la vitesse d'avancement en fonction du terrain et de la qualité de tonte désirée.

ATTENTION ! Relachez doucement la pédale d'embrayage/frein pour éviter toute secousse susceptible d'occasioner la perte de contrôle du véhicule.

3. FREINAGE

Pour freiner :

1. Faire ralentir la machine en réduisant la vitesse du moteur.
2. appuyer sur la pédale d'embrayage / frein (4.2) pour réduire la vitesse jusqu'à l'arrêt complet.
3. Positionner le levier de vitesses (4.4) sur le point mort (position «N») pour ajuster le déplacement.

4. MARCHE ARRIERE

La marche arrière doit être enclenchée uniquement lorsque la machine est à l'arrêt.

1. Machine à l'arrêt, le conducteur doit regarder derrière lui avant de commencer la manoeuvre et enclencher le levier de vitesses sur la position «R» (4.4);
2. Relâcher lentement la pédale de frein / embrayage pour commencer votre marche arrière.



5. CONSEILS POUR LA TONTE




Machine non conçue pour utilisation intensive professionnelle ou pour coupe de l'herbe très haute.

Avant de commencer la coupe de la pelouse :

1. Retirer les corps étrangers qui pourraient être propulsés par la lame (pierres, branches, os, fils, etc).
2. Marquer et localiser la position des éléments fixes non déplaçables pour éviter tout accrochage pendant la tonte (racines, arroseurs etc) ;
3. Commencer la tonte avec carter de coupe sur la position la plus haute avant d'enclencher la lame ;
4. Enclencher la lame (4.6) lentement ;
5. Déplacez-vous progressivement et toujours avec prudence ;
6. Sur terrain accidenté, ajuster la hauteur du carter de coupe pour éviter que la lame touche le sol et heurte un objet étranger pouvant endommager la lame ou le support ;
7. Adapter la vitesse de la machine et régler la hauteur de coupe de sorte que la quantité d'herbe tondue accumulée n'obstrue pas la lame ou le canal collecteur.

ATTENTION : Réduire votre vitesse sur terrain en pente (10° maximum) afin de respecter les conditions de sécurité (5.5).

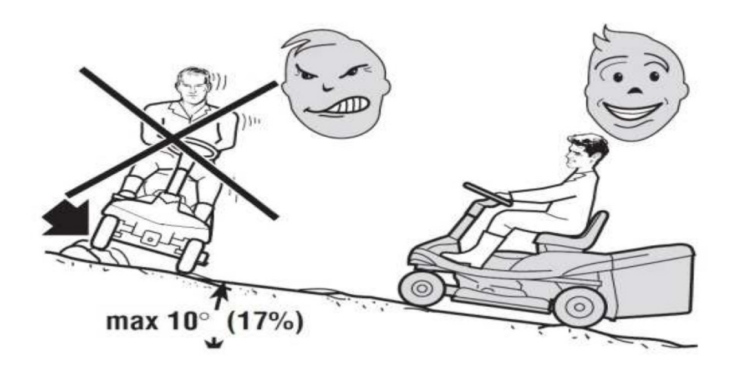
8. Réduire la vitesse si vous notez une baisse de régime moteur pour privilégier une bonne tonte.
9. Débrayer la lame et lever le carter de coupe au plus haut chaque fois que vous devez franchir un obstacle ou une bosse.
10. Utilisez la vitesse maximum seulement lorsque vous déplacez la machine d'une zone à une autre.

6. UTILISATION SUR PENTES

Lors de la tonte sur pelouse en pente, soyez vigilants au degré d'inclinaison maximum du terrain comme mentionné préalablement (max 10 °) et déplacez-vous perpendiculairement à la pente et jamais en travers.



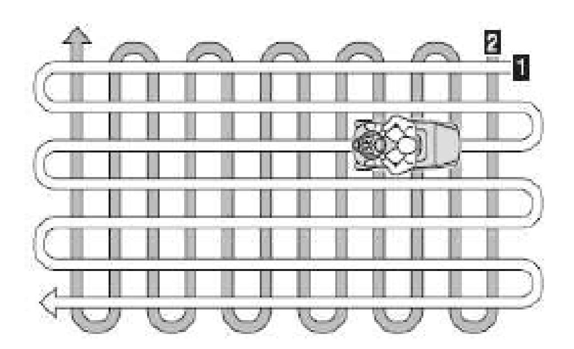
Soyez vigilants aux irrégularités du terrain (pierres, branches, racines, etc) ce qui pourrait entrainer des risques de perte de contrôle voire des risques de basculement.



Ne jamais arrêter ou démarrer le tracteur en pente.

Toujours réduire votre vitesse sur les pentes (montée/ descente) et ralentir avant chaque CHANGEMENT DE DIRECTION. Ne jamais utiliser la marche arrière pour réduire votre vitesse dans les pentes: vous risquez de perdre le contrôle du tracteur, en particulier sur surfaces glissantes.

7. CONSEILS POUR OBTENIR UNE BONNE COUPE



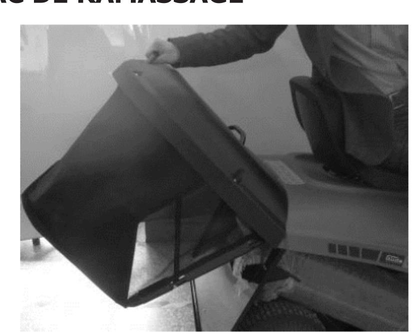
1. Pour garder la pelouse avec une excellente apparence, il convient de tondre régulièrement.
2. Eviter de couper l'herbe mouillée.
3. La lame doit être en bon état et bien aiguisée afin que l'herbe soit coupée de façon homogène et éviter les arrachements qui pourraient mener au jaunissement de la pelouse.
4. Le moteur doit tourner à plein régime à la fois pour assurer une excellente coupe de l'herbe et, pour que le ramassage de l'herbe soit effectué correctement la goulotte vers le bac collecteur.



5. La fréquence de tonte dépend de la hauteur de l’herbe : ne pas trop laisser pousser entre deux tontes.
6. En période chaude et sèche, couper l’herbe plus haute pour empêcher le desséchement du sol.
7. Si l’herbe est très haute, il convient de couper deux fois dans une même période de 24h. La première fois avec la hauteur de coupe maximum, et la seconde fois à la hauteur désirée.
8. L’aspect de votre pelouse sera meilleur si vous alternez la coupe dans les deux directions.
9. Si la goulotte d’éjection se bouche avec de l’herbe, il convient de réduire la vitesse d’avancement. Il conviendra de vérifier a posteriori machine à l’arrêt si la lame est correctement aiguisée et dégager l’herbe accumulée dans la goulotte.
10. Soyez très prudent à proximité des buissons, bordures, pierres, etc : risque de déformation de la position horizontale du carter de coupe.

7. VIDER LE BAC DE RAMASSAGE







Le bac de ramassage est plein lorsque l’herbe coupée commence à se déverser sur la pelouse.

Dans ce cas, il convient de vider pour éviter toute obstruction.

Amenez la machine à l’endroit où vous souhaitez déverser l’herbe :

1. Réduire la vitesse du moteur;
2. Passer au point mort (N) (4.4) et stopper la machine ;
3. Débrayer la lame (4.6) ;
4. Enclencher le frein à main ;
5. Saisir la poignée arrière du bac de ramassage et tirer vers le haut pour renverser l’herbe coupée.
6. Remettre le bac en position de tonte.



8. NETTOYER LA GOULOTTE D'EJECTION

ATTENTION : toujours effectuer cette opération machine et moteur à l'arrêt.

La goulotte menant au bac de ramassage peut être obstruée suite à l'accumulation excessive d'herbe coupée (bac trop rempli ou accumulation d'herbe coupée à trop forte vitesse).

Dans ce cas il convient de :

1. Débrayer la lame et arrêter le moteur;
2. Enlever le bac de ramassage;
3. Enlever l'herbe accumulée au niveau de la sortie de la goulotte d'éjection.

9. FIN DES TRAVAUX

En fin de tonte, débrayer la lame et relever le carter de coupe dans sa position la plus élevée.

Arrêter définitivement la machine et mettre le frein à main.

Positionnez l'accélérateur en position «TORTUE» et couper le moteur en tournant la clé sur «STOP».

ATTENTION : ne jamais laisser la clé sur la machine lorsqu'elle reste sans surveillance pour éviter tout risque avec enfants ou autres personnes non autorisées.

10. LAVAGE DU CHASSIS

Après chaque tonte, il est vivement recommandé de nettoyer votre machine sur une surface plane.

Vérifier que le moteur est à l'arrêt, levier d'embrayage est en position «débrayée» et que le frein à main est enclenché. Porter des lunettes de protection et veillez que rien ni personne se trouve à proximité de la machine.

1. Vider le bac de ramassage de façon à enlever l'herbe coupée et la terre.

Toujours vider le bac de ramassage / Ne jamais stocker l'herbe coupée dans une pièce fermée.

2. Nettoyer les parties plastifiées du châssis avec une éponge humide en utilisant eau et produit d'entretien spécifique.

Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou de détergents pour nettoyer le châssis et le moteur. Ne pas mouiller le moteur, les parties électriques ou la carte électronique sous le tableau de bord.

3 Nettoyer soigneusement le carter de coupe afin de garantir efficacité et sécurité optimale.

La machine est équipée d’une prise raccord tuyau rapide pour nettoyer l’intérieur du carter :



a) Lavage de l’intérieur du carter de coupe et du canal collecteur :

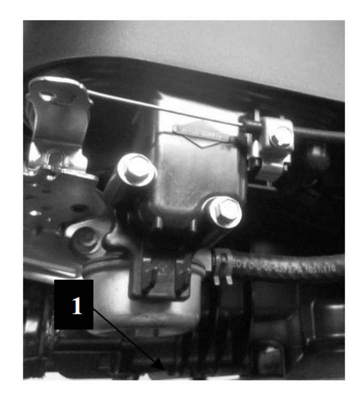
1. mettre en place le bac de ramassage ;
2. raccorder un tuyau d’eau grâce à un raccord rapide (1) et faire couler l’eau ;
3. prendre place sur le siège conducteur ;
4. abaisser complètement le carter de coupe ;
5. démarrer le moteur et rester au point mort ;
6. engager la lame et le laisser tourner pendant quelques minutes, débrayer et éteindre le moteur ;
7. retirer le bac de ramassage, rincer et faire sécher rapidement.



b) Lavage de la partie supérieure du carter de coupe :

1. Abaisser complètement le plateau ;
2. Enlever les restes d’herbe.





En cas de stockage pendant une longue période (plus d'un mois), il convient de :

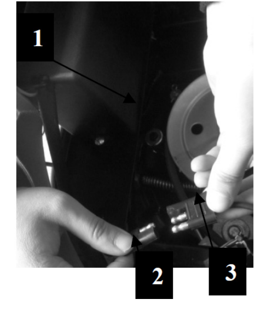
Vider le réservoir de carburant en retirant la vis située sous la partie inférieure du filtre carburant (1).

Stocker le carburant dans un réservoir spécial hydrocarbure pour éviter que l'essence s'évente.

Retirez délicatement les dépôts d'herbe sèche accumulés autour du moteur.

Stocker le tracteur dans un endroit sec, à l'abri et de préférence recouvert d'une housse.

IMPORTANT : Il est recommandé de débrancher les connecteurs relatifs au « démarreur électrique ». Débrancher les connecteurs (2 et 3) de la batterie (1).



La batterie doit être stockée dans un endroit tempéré.

Après une longue période de stockage il est possible que la batterie soit déchargée. Vous pouvez commader un chargeur de la batterie sur notre site internet www.gardif.fr.

A chaque nouvelle utilisation, vérifier qu'il n'y a pas fuite de carburant au niveau des câbles ou du carburateur.

1. RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

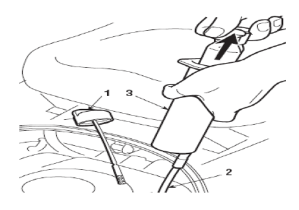
Déconnecter la bougie d'allumage du capuchon et retirer la clé du contact. Porter des vêtements de sécurité appropriés et des gants solides pour le démontage et le remontage de la lame et dans toutes les autres situations dangereuses pour les mains.
Ne jamais réparer la machine avec des pièces d'occasion ou endommagées.

Les pièces défectueuses ou usées doivent toujours être remplacées A NEUF et non réparées. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine: L'utilisation de pièces mal ajustées compromettra la sécurité de la machine et peut entraîner des risques de blessures pour lesquelles le fabricant ne sera en aucun cas tenu responsable.

Ne jamais se débarrasser de l'huile usagée, du carburant ou autres produits polluants dans des endroits non autorisés!
Les réglages ou opérations d'entretien non décrites dans ce manuel doivent être effectuées par un expert ou un centre de service spécialisé. Tous les deux possèdent les connaissances et l'équipement nécessaire pour assurer que le travail soit effectué correctement, sans affecter le niveau de sécurité de votre machine.

2. ENTRETIEN COURANT
2.1 HUILE MOTEUR

La vidange de l'huile moteur doit être effectuée toutes les 25 heures.
Pour vidanger l'huile du moteur :



1. dévisser le bouchon du réservoir d'huile (1);
2. insérer le tuyau de la seringue de vidange (2, non livrée avec la machine) droit dans l'orifice ;
3. utiliser la seringue (3) et aspirer toute l'huile moteur.

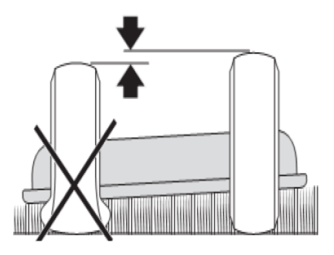
2.2 TRANSMISSION ET REDUCTEUR

Ceux-ci sont scellés en unités simples et ne nécessitent pas d’entretien. Ils sont auto-lubrifiés en permanence donc pas besoin de remplacement ou d’appoint.

3. INTERVENTIONS SUR LA MACHINE

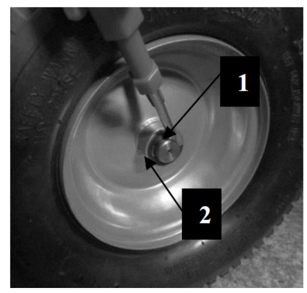
3.1 ALIGNEMENT CARTER DE COUPE

Le carter de coupe doit être correctement configuré pour obtenir une coupe parallèle au sol et uniforme.



Si la hauteur de coupe est inégale, vérifier la pression des pneus. Si cette opération n’est pas suffisante, il convient de contacter le service après-vente ou un expert motoculture pour procéder à l’ajustement de l’alignement du carter de coupe.

3.2 REMPLACEMENT DE ROUE



1. Placez la machine sur une surface stable et plane. Mettre des blocs durs et solides sous la partie inférieure du châssis prévue à cet effet.
2. à l’aide d’un tournevis, retirer le cerclips (1) et la rondelle (2).
3. retirer la roue et remplacer.

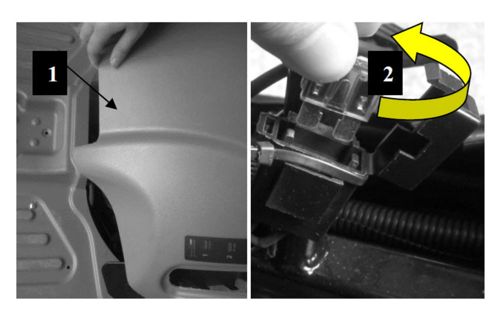
Appliquer un peu de graisse lubrifiante et étanche sur l’essieu avant remontage de la roue. Puis replacer soigneusement la rondelle (2) et le cerclips (1).

Toute autre réparation de maintenance ou de remplacement doit être effectuée par expert motoculture.

3.3 REMPLACEMENT FUSIBLE

Le système électrique et la carte électronique sont protégés par un fusible.

Lorsque le fusible lâche, le moteur de la machine s'arrête dans ce cas:



1. soulever le capot moteur manuellement (1),
2. remplacer le fusible (2) par un fusible neuf de même ampérage (10A), En cas de doute, la capacité du fusible est indiquée sur le fusible.
3. Refermer le capot moteur (1).

Si vous n'êtes pas en mesure de savoir pourquoi le fusible a lâché, contacter votre service après-vente.





3.4 DEMONTAGE, REMPLACEMENT ET REMONTAGE DE LAME

Toujours utiliser un équipement de sécurité adéquat avant manipulation de la lame : gants de protection, casque, bottes, etc.

ATTENTION ! Une lame endommagée ou pliée doit toujours être remplacée A NEUF.

Il est vivement recommandé d'utiliser une lame d'origine du fabricant (disponible sur commande).

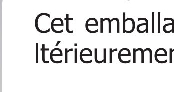
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Afin d'agir pour la protection de l'environnement, nous vous recommandons de :

- Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser de l'essence ou de l'huile lors du remplissage des réservoirs.
- Ne pas remplir le réservoir d'essence à raz bord. Laisser un espace libre de 3 ou 4 cm du bord supérieur du goulot.
- Ne pas remplir le moteur d'huile au-delà du niveau maxi indiqué sur la jauge.
- Ne pas laisser fonctionner le moteur en position starter.
- Vous assurer de la bonne collecte de l'huile usagée lors de la vidange du moteur.
- Maintenir votre machine en bon état de fonctionnement par un entretien régulier et un remplacement des pièces détériorées.

LA MISE AU REBUT

L'appareil se trouve dans un emballage permettant d'éviter les dommages dus au transport.



Cet emballage est une matière première et peut donc être réutilisé ltérieurement ou être réintroduit dans le circuit des matières premières.

Les produits thermiques et électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers.

Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet.

Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.

GARANTIE DE LA MACHINE

Le constructeur garantit le produit pendant 24 mois (à l'exclusion des moteurs Briggs & Stratton/Honda/Subaru/Kawasaki ou la garantie constructeur du moteur s'applique et se substitue à celle du constructeur du produit) à compter de la date d'achat et sur présentation d'une preuve de son achat (ticket de caisse,facture).

Aussitôt après l'achat, nous vous conseillons de vérifier l'état intact du produit et de lire attentivement la notice avant son utilisation.

Le constructeur assure le remplacement de toutes les pièces reconnues défectueuses par un défaut ou un vice de fabrication.

En aucun cas, la garantie ne peut donner lieu à un remboursement du matériel ou à des dommages et intérêts directs ou indirects, de quelque nature qu'ils soient.

La garantie des moteurs est assurée par les fabricants de moteurs ou par leurs réseaux.

La garantie légale s'applique mais Gardif ne peut être responsable des refus de prise en charge au titre de la garantie des constructeurs du moteur.

Pour bénéficier d'une prise en charge du SAV sous garantie, le demandeur devra adresser sa demande à un atelier Service Après Vente (SAV) agrée par GREATLAND. La liste des SAV agrées est disponible sur le site internet :

www.gardif.fr

Pour toute demande de pièces de rechange, il devra être spécifié le modèle exact de la machine, l'année de fabrication et le numéro de série de l'appareil.

Cette garantie ne couvre pas :

- Une utilisation anormale ou non conforme à la notice d'utilisation.
- Un manque d'entretien.
- Un mauvais mélange ou un manque d'huile.
- Une utilisation à des fins professionnelles ou de locations.
- Le montage, le réglage et la mise en route de l'appareil.
- Tout dégât ou perte survenant pendant un transport ou un déplacement.
- Tout dégât consécutif à un choc ou une chute.
- Les frais de port et d'emballage du matériel (tout envoi en port dû sera refusé par le Service Après Vente).

- Les pièces dites d’usure ou les consommables (couteaux, lame, bougie, arbre support de couteaux, câbles, roues et enjoliveurs, bac de récupération, etc…).
- Les frais d’immobilisation ou de location d’un appareil en cas de panne.

La garantie sera automatiquement annulée en cas :

- De modifications apportées à la machine sans l’autorisation du constructeur.
- De montage de pièces n’étant pas d’origine ou approuvées.

Le constructeur décline toute responsabilité civile découlant d’un emploi abusif ou non-conforme aux normes d’emploi et/ou à la réglementation en vigueur et d’un manque d’entretien de la machine.

Les réparations effectuées ou des pièces remplacées ne peuvent en aucun cas entraîner la prolongation de la période de garantie initiale.

LE SERVICE APRES-VENTE

Pour toutes informations ou pour le service après vente, merci de prendre contact avec le revendeur de la machine ou de vous renseigner sur notre site internet www.gardif.fr.

Un numéro d’identification de la machine (numéro de série) se trouve sur la plaque signalétique apposée sur la machine ainsi que sur la déclaration de conformité.

Veiller à communiquer ce numéro à votre revendeur ou votre réparateur en cas d’intervention sur la machine et pour toute demande de pièces de rechange.

N’utiliser que des pièces de rechange d’origine ou approuvées par GREATLAND.

DONNEES TECHNIQUES

Largeur de coupe			610 mm	
Couple de serrage vis lame			40Nm	
Hauteur de coupe (sur 5 niveaux)			35-75cm	
Pneumatiques avant			10 x 3,50	
Pneumatiques arrière			13 x 5,00	
Modèle moteur			Loncin 1P70FAD	
Puissance nominale			4.8kW	
Batterie			7 Ah	
Vitesse du moteur au régime maximal d'utilisation (fréquence de rotation)			3000 min^{-1}	
Cylindrée			196 cm^3	
Volume réservoir			1 L	
Pression de gonflage			pneus avant : 1,8 bar pneus arrière : 1,3 bar	
Vitesse du moteur au régime maximal d'utilisation (fréquence de rotation)				
1ère vitesse	1,5 km/h	3ème vitesse	3,0 km/h	Marche arrière
2ème vitesse	2,0 km/h	4ème vitesse	4,6 km/h	2,3 km/h
Capacité du bac de ramassage			150 litres	
Masse de la machine			115 kg	
Niveau de pression acoustique d'émission pondéré A ou équivalent au poste de l'opérateur, déterminé conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe F			L_{PA}=83,1dB(A)	
Incertitude de mesurage			K=3dB	
Niveau de puissance acoustique pondéré A, déterminé conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe F			L_{WA}=96,9dB(A)	
Incertitude de mesurage			K=0,61dB	
Niveau de puissance acoustique garanti			L_{WA}=98dB(A)	
Niveau de vibration main-bras, valeur totale équivalente des vibrations pour chaque mancheron ou position de la main, déterminée conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe G			2,147m/s^2	
Incertitude des valeurs déclarées			K=1,5m/s^2	
Vibrations transmises à l'ensemble du coprs, la valeur moyenne quadratique la plus élevée de l'accélération pondérée, déterminée conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe G			1,265m/s^2	
Incertitude des valeurs déclarées			K=1,5m/s^2	
Pièces de rechange				
Lame			111177	





DYSFONCTIONNEMENTS & SOLUTIONS

PROBLEME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Clé sur « START » le moteur ne démarre pas	Carte électronique bloquée en raison : - batterie à plat - fusible grillé - mauvais contact - conditions démarrage non OK	Tourner la clé sur « STOP » et : - Recharger batterie (6.2.3) - Remplacer le fusible (10A) - Vérifier les connexions (prise de terre, cosses batterie et bornes batterie) - Vérifier les conditions pour démarrage OK (5.2.a)
Clé sur « START » le starter tourne mais le moteur ne démarre pas	Alimentation carburant défectueuse Allumage défectueux	Tourner la clé sur « STOP » et : - Vérifier le niveau d'essence (5.3.2) - Vérifier si câblage de la commande carburant ouvert - Vérifier si le filtre carburant n'est pas colmaté - Vérifier que les câbles de bougie sontbranchés et propres - Changer la bougie d'allumage
Le moteur s'arrête	Carte électronique bloquée en raison de : - Connexion terre déconnectée - Batterie mal connectée ou à plat - Masse moteur incertaine	Tourner la clé sur « STOP » et : - Vérifier les connexions - Vérifier connexion batterie (3.5) et/ou recharger la batterie (6.2.3) - Vérifier les connexions
Le moteur ne démarre pas	- Connexion prises de terre déconnectées - conditions démarrage non OK	- Vérifier toutes les connexions - Vérifier les conditions pour démarrage OK (5.2.a)
Démarrage difficile	Problème de carburation	- Nettoyer ou remplacer le filtre à air - Réservoir carburant vide - Carburant non frais/éventé - Contrôler et changer si nécessaire le filtre carburant
Performance moteur faible	Accélération trop élevé par rapport à : - la vitesse d'avancement - La hauteur de coupe	- Réduire la vitesse - Réduire la hauteur de coupe
Le moteur s'arrête lorsque la lame est mise en route	Conditions non respectées	- Vérifier que les conditions sont respectées (5.2.b)
Le tracteur vibre inhabituellement	- Lame asymétrique - Lame desserrée - Boulons de fixation desserrés	- Remplacer la lame A NEUF - Resserer la lame en respectant les conditions de sécurité - Contrôler et serrer tous les boulons de fixation
Freinage non efficace	Le frein n'est pas réglé correctement	- Contacter votre revendeur

NOTES

DECLARATION CE DE CONFORMITE





Déclaration CE de conformité

Numéro de série : Voir la page de garde

Société,

GARDIF SAS
ZA de l'Europe
60, Avenue de Bruxelles
77310 St FARGEAU PONTHIERRY
FRANCE

Je soussigné, Bruno VAN ELSLANDE, Directeur général,

La personne autorisée à constituer le dossier technique : Yuxi WANG, ingénieur qualité

Déclare la machine de marque: **GREATLAND**

Modèle de machine: **Tondeuse à conducteur porté à moteur thermique**
GT RID 196T 65-61 EL
équipée du moteur 196cm^3, 4.8kW
(modèle usine : YH63R / référence Gardif : RDT911327)

(La tondeuse à conducteur porté est une machine automotrice montée par un opérateur et conçue avant tout pour couper l'herbe et pour des travaux de jardinage auxiliaires)

- Est conforme aux dispositions de la Directive Machines 2006/42/CE

Et aussi conforme aux dispositions des directives suivantes :

- Directive de Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE
- Directive 2000/14/CE (amendée par la 2005/88/CE) « Outdoor » relative aux bruits émis
- Directive Emissions 97/68/CE relative aux émissions de polluants amendée par la Directive 2002/88/CE, la Directive 2004/26/CE et la Directive 2010/26/UE

Procédé d'évaluation de conformité concernant la directive 2000/14/CE, Annexe VI et la directive 2005/88/CE (largeur de coupe 610mm)

Organisme notifié : Société Nationale de Certification et d'Homologation No. 0499
11, route de Luxembourg L-5230 Sandweiler

Niveau de puissance acoustique mesuré **L_{WA} m : 96.9 dB(A)**
Niveau de puissance acoustique garanti **L_{WA} g : 98 dB(A)**

Fait à Ponthierry le 1 Novembre 2014

Bruno VAN ELSLANDE, Directeur général


Embellissez votre jardin avec
Oisillon
.com
-20% sur votre 1ère commande*
Supérieur
Patée fruits rouges et insectes
Vers de Farine
MANGEOIRES
NICHOIRS
ALIMENTATION